



Compte rendu de présentation aux habitants du projet de réaménagement du parc de la Poste du jeudi 16 septembre 2021 au parc de la Poste

Service Aménagement durable

Date :
17 septembre 2021

Contact :
participation@ville-latronche.fr

Présents :

Elue : Marine Legendre (adjoine à la Nature en ville)
Agents : Cécile Bogey et Céline Verdon (service aménagement durable)
Maître d'œuvre : Franck Jolin de Square Paysages
6 habitants

Après une rapide introduction de Marine Legendre, Franck Jolin présente le projet de réaménagement du parc de la Poste en s'appuyant sur le plan imprimé.

Puis les habitants posent leurs questions ou émettent des remarques sur le projet présenté.

Question : le parc reste-il bien ouvert ?

Réponse : Oui, le parc sera clos mais il ne sera pas fermé.

Question : les gens du lotissement utilisent la servitude au nord du parc. Sera-t-elle- maintenue ?

Réponse : le cheminement est bien conservé.

Question : La nymphée est-elle conservée ?

Réponse : elle est maintenue à sa place actuelle sur le parking, la ville en a fait la demande au promoteur. Elle n'est toutefois plus alimentée par de l'eau de source, en effet la résurgence s'est tarie depuis quelques années.

Question : Quid des places de stationnement sur le parking ?

Réponse : Deux places seront supprimées dont une déjà actuellement inutilisable du fait d'un arbre imposant. Le parking sera à moyen terme désimperméabilisé par la Métro.

Question : Pourquoi l'aire de jeux pour enfants est-elle à côté du parking ?

Réponse : L'aire de jeux a été éloignée de la Grande Rue pour réduire les nuisances sonores et les effets de la pollution de l'air par le trafic routier. De plus, l'espace pour les enfants est bien protégé des véhicules par la clôture.

Question : De l'éclairage est-il prévu dans le parc ?

Réponse : Comme actuellement, le parc ne sera pas éclairé.

Question : Où sont les corbeilles de déchets ? Attention, à bien en prévoir suffisamment en quantité et en volume car elles se remplissent vite.

Réponse : deux sont prévues, à chaque entrée du parc, mais d'autres seront sans doute ajoutées. Ce point sera travaillé avec les agents de propreté de la ville.

Question : le terrain de boules disparaît-il ?

Réponse : Il n'est pas conservé en tant que tel, mais une bande informelle permet aux boulistes de jouer.

La villa des Alpes offre un espace de boules bien adapté. La ville réfléchit à un autre endroit pour recréer un jeu de boules.



Compte rendu de présentation aux habitants du projet de réaménagement du parc de la Poste du jeudi 16 septembre 2021 au parc de la Poste

Service Aménagement durable

Date :
17 septembre 2021

Contact :
participation@ville-latronche.fr

Remarque : l'espace de jeux de boules est trop près des jeux pour enfants.

Remarque : au vu de la diversité des arbres du parc, il serait intéressant de faire un arboretum, en indiquant le nom des espèces.

Réponse : Oui, c'est effectivement une idée qui est évoquée dans le projet.

Question : le parc sera-t-il interdit aux chiens ?

Remarque : le règlement du parc n'est pas affiché.

Réponse : oui, le parc sera interdit aux chiens comme c'est le cas actuellement. Un panneau sera installé à l'issue des travaux pour préciser les règles du parc.

Question : quand sont prévus les travaux ?

Réponse : les travaux devraient démarrer en Janvier 2022 pour une durée d'environ deux mois. C'est la période la moins impactante pour les usagers et idéale pour la végétation.

Question : la zone des arbustes prévoit-elle des plantes grimpantes sur les murs ?

Réponse : non, ce sont des arbustes d'environ un à deux mètres, qui sont des zones de refuge pour certains oiseaux. L'alignement le long des murs permet de créer un petit corridor pour les animaux et préserve également des dégradations de type graffitis.

Concernant les jeux pour enfants, la commune fait deux propositions : soit le jeu actuel est déplacé, après rafraichissement, soit des éléments de jeux « naturels », possiblement récupérés, sont installés.

Les habitants indiquent que les jeux « naturels » s'intégreraient mieux dans le parc. Il faudrait y ajouter un jeu de glissade type toboggan dans le talus.

Question : la boîte à livres sera-t-elle conservée ?

Réponse : oui elle reste au même emplacement qu'actuellement. Elle sera enlevée le temps des travaux pour la protéger.

Remarque : un panneau sera positionné sur l'entrée du Parc avant le début des travaux pour en expliquer le projet.